

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2022049	Date d'inspection Le 23 octobre 2024	
Nom de l'établissement Les Étoiles de Marguerite-Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 888-6057	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés sont conformes.
- À la suite de l'observation de 4 dossiers du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.

Pendant ma visite, j'ai observé à l'arrivée de l'école la collation par la suite partie à l'extérieur pour les jeux libres.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 octobre 2024

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 octobre 2024

Date